



**LA BANQUE QUI EST NÉE ICI**

## **CONDITIONS & TARIFS HT**

*Octobre 2023*

**CLIENTÈLE PROFESSIONNELLE  
ET ENTREPRISES**



Vous trouverez dans ce document les principales conditions tarifaires appliquées aux opérations bancaires des entreprises.

Ces conditions concernent les opérations et services standards les plus courants. Elles peuvent être modifiées à tout moment et donneront lieu à une information préalable générale ou personnalisée en cas de modification. Elles ne tiennent pas compte de dérogations particulières, de promotions ou de tarifs spécifiques.

Votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer toutes les indications complémentaires que vous souhaiteriez obtenir. Vous pouvez aussi consulter le Glossaire « Banque au quotidien et crédit » du comité consultatif du secteur financier sur [www.ccsf.fr](http://www.ccsf.fr).

Ces tarifs sont présentés hors taxe (HT) et en euro, à l'exception des commissions exonérées de TVA.

Cette brochure est également disponible sur notre site internet ([www.bami.fr](http://www.bami.fr)) ou dans chacune de nos agences.

## SOMMAIRE

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	p. 2
Banque à distance	p. 2-3
Moyens et opérations de paiement	p. 3-4
Offres groupées de services	p. 4
Irrégularités et incidents	p. 4-5
Découverts et crédits	p. 5
Épargne et placements financiers	p. 5-6
Opérations à l'étranger	p. 6-7
Services patrimoniaux	p. 7
Assurance et prévoyance	p. 7
Résoudre un litige	p. 8
Pour en savoir plus	p. 8



## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### Ouverture, transformation, clôture

- ▶ Ouverture de compte Gratuit
- ▶ Clôture de compte Gratuit

### Relevés de compte

- ▶ Extraits de compte mensuels Gratuit
- ▶ Extraits de compte décennaires (par trimestre) 15 €
- ▶ Courrier conservé à l'agence (sur demande écrite) (par an) 120 €

### Tenue de compte

- ▶ Frais de tenue de compte Offert
- ▶ Commission de mouvement (par trimestre) 0,18 %
  - Calculée sur le montant des opérations minimum 100 € s'inscrivant au débit du compte
- ▶ Frais de gestion de compte inactif depuis 12 mois (par an) 30 €
- ▶ Frais de fusion de comptes (par mois) 20 €

### Services en agence

- ▶ Versement / Retrait d'espèces Gratuit
  - Frais de manipulation d'espèces et de conditionnement
    - Retrait  $\geq 10\,000$  € cumul hebdomadaire (prévenir 3 jours à l'avance) 1 %
    - Versement  $\geq 10\,000$  € cumul quotidien 1 %
- ▶ Frais de recherche de document
  - Recherche simple < 1 an 15 €
  - Recherche simple > 1 an 250 €
  - Recherche complexe (ex. : audit CAC ...) Sur devis
    - Minimum 250 €
  - Réimpression de 1 à 5 extrait(s) de compte, bordereau(x) ou avis 18 €
  - Photocopie de documents dont chèque 6 €
- ▶ Attestation (ex. soldes bancaires, avoirs détenus, origine des fonds ...) 18 €
- ▶ Frais de recherche ou relance conformité 30 €
- ▶ Frais de location de coffre fort (par débit en compte)
  - Redevance annuelle déterminée selon :
    - Le volume du compartiment

- La valeur maximale du contenu choisie

(Tarifs disponibles en agence)

- Frais d'ouverture forcée du coffre-fort Frais réels
- Dépôt de garantie 350 €

### Dates de valeur

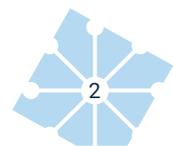
- ▶ Versement d'espèces valeur J + 1 ouvré
- ▶ Retrait d'espèces valeur J
- ▶ Paiement par chèque valeur J
- ▶ Remise de chèque<sup>1</sup> valeur J + 1 ouvré
- ▶ Retour de chèque impayé valeur de la remise
- ▶ Paiement d'avis de prélèvement valeur J
- ▶ Émission et réception d'un virement<sup>2</sup> valeur J
- ▶ Effets non échus (échéance reportée) valeur éch. + 4 J cal. (min 10 J)

## BANQUE À DISTANCE

- ▶ Abonnement BamiBanque Gratuit
  - Consultation de comptes bancaires, des crédits et des placements, réalisation de virements, impression des relevés et RIB
  - Accès à l'application mobile
  - Alerte par SMS ou e-mail, messagerie
- ▶ Abonnement BamiBourse Gratuit
  - Consultation de comptes titres, impression de portefeuilles, saisie des ordres
- ▶ Remise de fichiers (Virements, Prélèvements et Avis LCR) Gratuit
- ▶ Sens Banque-Client : Relevé de compte journalier cumulé (format CFONB), Liste impayés (Virements et Prélèvements SEPA) Gratuit
- ▶ Télétransmission par le service Ebics T (par mois)
  - Sens Client-Banque : Remise de fichiers (Virement SEPA - Virement de trésorerie (VSOT) - Remise de LCR - Prélèvement SEPA - Prélèvement SEPA B to B) 30 €
  - Sens Banque-Client : Relevé de compte journalier cumulé, Relevé de LCR à payer, Liste impayés (Virements et Prélèvements SEPA), Liste des Virements SEPA reçus, Avis LCR 60 €
- ▶ Ajout d'un nouveau mandat dans le cadre d'un contrat tripartite (par enregistrement) 15 €

<sup>1</sup> Chèque français. Sinon nous consulter.

<sup>2</sup> En devise de l'Espace Economique Européen. Sinon nous consulter.



- ▶ Télétransmission par le service Ebics TS (par mois)
  - Sens Client-Banque : Réponse au relevé de LCR à payer - Remise de fichiers (Virement SEPA - Virement de trésorerie (VSOT) - Avis LCR - Prélèvement SEPA) 35 €
  - Sens Banque-Client : Relevé de compte journalier cumulé, Relevé de LCR à payer, Liste impayés (Virements et Prélèvements SEPA), Liste des Virements SEPA reçus, Avis LCR 60 €
  - Certificats électroniques nous consulter

## Encaissement par carte bancaire

- ▶ Contrats commerçant pour TPE, vente à distance et internet
  - Mise en place du contrat Gratuit
  - Commissions monétiques Étude personnalisée

## Virements

- ▶ Frais par virement sur un autre compte détenu à la Bami (exécuté en agence ou par internet) Gratuit
- ▶ Frais par virement SEPA émis par internet 0,60 €
- ▶ Frais par virement SEPA occasionnel émis en agence 6,50 €
- ▶ Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA Gratuit
- ▶ Frais par virement SEPA permanent émis 1,50 €
- ▶ Frais par virement télétransmis ou remis sur support magnétique 0,60 €
- ▶ Frais de réception d'un virement SEPA Gratuit
- ▶ Frais d'intervention sur remise erronée 19 €
- ▶ Incident sur virement SEPA (non exécution, rejet par le bénéficiaire) Gratuit
- ▶ VSOT – Virement Spécifique Orienté Trésorerie
  - VSOT reçu Gratuit
  - VSOT émis 1,10 %
    - Minimum 19,50 €
    - Maximum 150 €
  - VSOT émis via le canal Ebics Gratuit

## Prélèvements / TIP

- ▶ Frais par paiement de prélèvement SEPA (SDD) domicilié Gratuit
- ▶ Opposition sur mandat de prélèvement SEPA (ponctuelle, temporaire, définitive) Gratuit
- ▶ Demande d'attribution Identifiant Créancier SEPA (ICS) 39 €
- ▶ Remise de SDD Core ou B2B
  - Par remise 9 €
  - Par prélèvement 0,60 €
- ▶ Prélèvement émis saisi en agence 3 €
- ▶ Frais d'intervention sur remise erronée 19 €
- ▶ Frais de retour SDD autre que « sans provision » 20 €
- ▶ Frais d'impayé sur prélèvement émis 19 €
- ▶ Tarifs spécifiques créanciers nous consulter

## MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Cartes

- ▶ Carte Visa « Classic »<sup>3</sup>
  - Cotisation annuelle Carte BIZ 80 €
  - Cotisation annuelle Carte BIZ LEHEN 150 €
- ▶ Carte Visa « Premier »
  - Droit d'entrée 50 €
  - Cotisation annuelle 180 €
- ▶ Carte Visa « On Line » 35 €
- ▶ Option débit différé 25 €
- ▶ Cotisation annuelle à l'option « Carte Sécuritaire » 25 €
- ▶ Traitement autorisation exceptionnelle (VIP) 35 €
- ▶ Réédition de code confidentiel 15 €
- ▶ Refabrication de carte 15 €
- ▶ Commande de carte en urgence 80 €
- ▶ Envoi de carte en recommandé (hors frais d'envoi) 12 €
- ▶ Opérations par carte
  - Zone Euro
    - Paiement par carte Gratuit
    - Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets Gratuit
  - Hors zone Euro
    - Paiement par carte 2,50 %
    - Retrait d'espèces au DAB 2,50 % + 6 €
- ▶ Opposition sur carte bancaire (perte ou vol) Gratuit
- ▶ Recherche pour contestation sur paiement par carte bancaire
  - Fondée Gratuit
  - Non fondée (en France) 50 €
  - Non fondée (à l'étranger) 70 €
- ▶ Frais de destruction de carte bancaire non retirée 10 €

<sup>3</sup> Pour les associations, se référer aux conditions de la Clientèle Privée.



## Chèques

▶ Paiement par chèque	Gratuit
▶ Chéquier remis à l'agence	Gratuit
▶ Frais d'envoi de chéquier en recommandé + répercussion des frais postaux	5 €
▶ Frais d'émission d'un chèque de banque	25 €
▶ Frais de destruction de chéquier non retiré	10 €
▶ Frais de traitement d'un chèque non conforme	10 €
▶ Frais d'opposition sur chèque	19 €
▶ Frais d'opposition sur chéquier par l'émetteur	38 €
▶ Frais de chèque impayé autre que « sans provision »	19 €

## Les opérations sur portefeuille

- ▶ Encaissement : Les effets non échus doivent être remis au moins 10 jours calendaires avant l'échéance.
- ▶ Escompte

Modalités techniques pour l'ensemble des opérations de portefeuille (mobilisation de créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à moyen terme).

- Crédit en compte : valeur lendemain de la remise, sauf demande expresse du client pour une autre valeur.

- Agios : calculés sur la durée réelle entre la date de valeur du crédit en compte et celle de l'échéance éventuellement reportée, en la majorant d'1 jour de banque.

- Minimum d'agios (par effet) 4,50 €
- Durée minimale 10 J. cal.

L'échéance des effets peut être reportée au premier jour ouvrable si celle-ci tombe un jour non ouvré.

▶ Commissions sur opérations de portefeuille	
▪ Remise de lettre de change ou de billet à ordre classique (par effet)	10 €
▪ Remise de LCR ou de BOR sur support magnétique (par effet)	0,50 €
▪ Commission par bordereau d'effets	6,50 €
▪ Intervention sur portefeuille (réclamation, prorogation, changement domiciliation, avis de sort ...)	20 €
▪ Retour d'effets impayés	20 €
▪ Cession Dailly / Créances France ou MCNE	
• Etablissement de la convention	175 €
• Commission par remise cédée	60 €
• Frais de notification en recommandé avec AR (par facture)	15 €

## Opérations en devises

▶ Commission de change en devise	
▪ Valeurs libellés en devises	0,50 %
• Minimum	20 €
• Maximum	120 €

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

A ce jour, notre établissement préfère adapter chaque proposition tarifaire aux besoins réels de ses clients. La Bami ne propose donc pas d'offres groupées. Pour des offres spécifiques, nous contacter.

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant l'irrégularité du fonctionnement du compte, nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision, différé de paiement, ...)

▶ Commission d'intervention	16 €
-----------------------------	------

### Opérations particulières

▶ Frais par saisie-attribution ou autres	150 €
▶ Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10 % du montant dû)	maximum 80 €
▶ Retour de courrier non délivré (NPAI)	25 €
▶ Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	33 €

### Incidents de paiement

▶ Incident sur chèque émis	
▪ Chèque sans provision	
• Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	17,50 €
▪ Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (incluant la lettre d'information et la commission d'intervention) :	
• Chèque inférieur ou égal à 50 €	30 €
• Chèque supérieur à 50 €	50 €
▪ Frais pour paiement d'un chèque en période d'interdiction bancaire	30 €
▶ Frais suite à notification signalée par la BDF d'une interdiction d'émettre des chèques	30 €
▶ Incident sur carte bancaire	
▪ Opposition sur carte bancaire (utilisation abusive)	Gratuit
▪ Frais pour déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire	100 €
▶ Incident sur prélèvement	
▪ Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (dans la limite du montant de l'ordre de paiement)	
• Inférieur ou égal à 20 €	maximum 20 € <sup>4</sup>
• Supérieur à 20 €	20 €

<sup>4</sup> Commission égale au montant rejeté



- ▶ Incident sur virement
  - Frais de non exécution de virement pour défaut de provision 20 €
- ▶ Incident sur échéance de prêt
  - Frais d'émission d'un courrier suite à échéance de prêt impayée 25 €
- ▶ Incident sur LCR domiciliée (rejet pour incapacité de payer) 20 €

## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- ▶ Constitution de dossier et renouvellement de concours
  - Minimum 250 €
- ▶ Nouvelle ligne de concours court terme
  - Minimum 100 €

### Facilités de caisse et/ou découverts

- ▶ Découverts

Les comptes des entreprises (sociétés, entrepreneurs individuels) font l'objet d'un arrêté trimestriel. A l'occasion de cet arrêté sont perçus :

- Taux de base Bami (TBB) 8,60 %
- Intérêts débiteurs standard TBB + 5,5 %<sup>5</sup>
- Commission de dépassement d'autorisation + 4 %<sup>5</sup>

Elle s'applique aux dépassements constatés au-delà de l'autorisation et se rajoute aux intérêts débiteurs perçus sur ce dépassement (soit TBB + 9,5 %).

- Commission sur le plus fort découvert 0,18 %<sup>5</sup>

Le montant de la commission perçue en fin de trimestre s'applique aux trois plus forts découverts mensuels et est limité à 100 % des intérêts débiteurs perçus pour le même trimestre.

- Frais d'arrêté de compte minimum 130 €

### Crédits

La Bami vous propose d'étudier votre demande lors d'un rendez-vous avec l'un de ses Conseillers afin de vous proposer l'offre la mieux adaptée à vos besoins.

- ▶ Frais de dossier proportionnel au montant emprunté 1 %
  - Minimum 100 €
- ▶ Assurance emprunteur nous consulter
- ▶ Avenant standard de prêt 1 %
- ▶ Avenant complexe de prêt nous consulter

### Engagements délivrés par la banque

- ▶ Acte de caution simple
  - Frais d'acte 40 €
  - Commission (perçue d'avance) nous consulter
    - Minimum (par trimestre)<sup>6</sup> 30 €
- ▶ Acte de caution complexe, aval bancaire
  - Frais d'acte 350 €
  - Commission (perçue d'avance) nous consulter

### Garanties sur découvert, prêt ou engagement délivré par la banque

- ▶ Nantissement de compte titres ouvert la Bami 100 €
- ▶ Nantissement de compte titres hors Bami 350 €
- ▶ Nantissement / délégation d'un contrat d'assurance-vie, etc. (partenariat Bami) 100 €
- ▶ Nantissement / délégation d'un contrat d'assurance-vie, etc. (hors partenariat Bami) 350 €
- ▶ Frais de modification de garanties 0,25 % du capital garanti

## ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### Épargne bancaire

- ▶ Dépôt à terme nous consulter
- ▶ Livret B (réservé aux entrepreneurs indépendants) nous consulter

### Placements Financiers

- ▶ Relevé de portefeuille trimestriel gratuit

### Service Gestion Privée

- ▶ Frais de gestion sous mandat nous consulter
- ▶ Frais de gestion conseillée (Frais de courtage spécifique) nous consulter

### Opérations de bourse

- ▶ Courtage Bourse France
  - Ordre reçu en agence 1 %
    - Minimum 11,70 €
  - Ordre transmis par internet 0,42 %
    - Minimum 6,70 €
- ▶ Courtage Bourse Étrangère
  - Frais du courtier local nous consulter
  - Commission 1,50 %
    - Minimum 55 €

<sup>5</sup> Plafonné par le taux d'usure en vigueur (taux consultable sur le site internet de la Banque de France)

<sup>6</sup> Tout trimestre entamé est dû en totalité.



## Conservation des titres - Droits de garde

Perception semestrielle sur valorisation au 30 juin et 31 décembre

- ▶ OPCVM gérés par partenaires Bami
  - Commission proportionnelle
    - Jusqu'à 100 000 € 0,20 %
    - Au-delà de 100 000 € 0,15 %
    - Minimum 20 €
    - Maximum 60 €
- ▶ Titres vifs et OPCVM « non partenaires »
  - Commission proportionnelle
    - Jusqu'à 100 000 € 0,20 %
    - Au-delà de 100 000 € 0,15 %
    - Minimum 60 €
  - Commission fixe par ligne
    - Dépôt « domestique » 3 €
    - Dépôt « étranger » 50 €

## Autres opérations sur titres

- ▶ Transfert de titres (par ligne)
  - Dépôt « domestique » 15 €
  - Non côtés 50 €
  - Dépôt « étranger » (pour les comptes titres ordinaires uniquement) 90 €
- ▶ Changement nominatif / porteur (par ligne) 50 €

## SICAV et FCP

- ▶ Droits d'entrée et de sortie des SICAV et FCP, gérés ou distribués par la Bami, variables selon la nature de chacun nous consulter
- ▶ Autres OPCVM :
  - Droits d'entrée et de sortie selon émetteur

Dans certains cas, la Banque peut recevoir de ses partenaires des commissions ou rétrocessions sur frais ou encours. Les rétrocessions peuvent s'élever de 0 à 1,2 % de l'encours et les commissions (droits d'entrée) de 0 à 2 % du montant souscrit. Votre conseiller se tient à votre disposition pour toutes précisions supplémentaires.

## OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

### Chèques et effets étrangers<sup>7</sup>

- ▶ Frais de remise de chèques et effets libres (crédit immédiat sauf bonne fin)
  - Inférieur à 500 € 11 €
  - Supérieur ou égal à 500 € 1 %
    - Minimum 22 €
    - Maximum 115 €

- Frais de correspondant 8 €
- ▶ Effets documentaires : Commissions d'encaissement
  - Minimum 60 €
  - Maximum 250 €
- ▶ Commission d'envoi à l'acceptation d'effets libres ou documentaires 1 %
  - Minimum 19 €
  - Maximum 115 €
- ▶ Frais d'acheminement par coursier international (type DHL, UPS, ...) frais réel
  - Obligatoire pour les remises documentaires
  - Sur demande pour tout autre type d'envoi
- ▶ Frais d'émission de chèque de banque en € ou en devises 1 %
  - Minimum 25 €
- ▶ Frais d'envoi de chèque à l'étranger, directement au bénéficiaire sous pli personnalisé, en recommandé (hors frais d'envoi) 15 €
- ▶ Frais de paiement de chèques et d'effets simples tirés sur nos caisses (en € ou en devises) 1,20 %
  - Minimum 19 €
  - Maximum 150 €
- ▶ Frais de paiement d'effets documentaires tirés sur nos caisses (€ ou devises) 2 %
  - Minimum 60 €
  - Maximum 250 €

## Virements

- ▶ Frais d'émission de virements vers l'étranger hors SEPA (hors commission de change pour les virements en devise) 1,10 %
  - Minimum 22 €
  - Maximum 150 €
- ▶ Frais de messagerie SWIFT
  - Frais de transfert 7 €
  - Commission de paiement en urgence (obligation de moyen) 15 €
- ▶ Frais de copie de message SWIFT 15 €
- ▶ Frais de réception de virements de l'étranger non SEPA (hors commission de change pour les virements en devise) 1 %
  - Minimum 15 €
  - Maximum 115 €

<sup>7</sup> Hors commission de change.



### Intervention dans le suivi des créances, suivi du recouvrement et sort des remises

- ▶ Frais d'intervention sur virement (instruction non conforme, IBAN incomplet, incorrect ou rejeté) 21 €
- ▶ Traitement particulier (retour de fonds, titres impayés) : 1% du montant traité
  - Minimum 35 €

### Autres opérations en devises

- ▶ Opérations de change en devise
  - Valeurs libellés en devises (USD, GBP) 0,50 ‰
    - Minimum 20 €
    - Maximum 120 €
  - Valeurs libellés en autres devises 0,50 ‰
    - Minimum 20 €
    - Maximum 120 €

### Crédits documentaires à l'importation

- ▶ Commission d'ouverture - Crédit irrévocable (par trimestre indivisible) 0,25 ‰
  - Minimum 92 €
- ▶ Commission d'utilisation 0,50 ‰
- ▶ Commission de modification 0,25 ‰
  - Augmentation du montant ou prorogation de sa validité au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture : même commission proportionnelle que pour ouverture de crédit
    - Minimum 92 €
  - Autre cas 92 €
- ▶ Commission d'acceptation 1/12 %  
Calculée de la date de délivrance de l'acceptation jusqu'à son échéance (par mois indivisible)
  - Minimum 92 €

Les commissions d'utilisation et d'acceptation se cumulent.

### Commission de dossier spécifique

Pour toute opération nécessitant la constitution d'un dossier, tarif variable selon la nature et la forme des interventions.

- Minimum 75 €

### Avals, cautions et garanties

- ▶ Aval du tiré sur effet accepté dans le cadre de remise documentaire import 1 % l'an, 1 mois de perception, puis prorata temporis jusqu'à l'échéance (perception d'avance)
  - Minimum 90 €

- ▶ Cautions
  - En faveur d'organismes interprofessionnels France et UE, de la douane : 1 % l'an perçu trimestriellement et d'avance
    - Minimum 90 €
  - Absence de documents : 1 % l'an perçu trimestriellement et d'avance
    - Minimum 90 €
- ▶ Cautions ou garanties documentaires
  - Commission d'émission 1 % l'an perçue trimestriellement et d'avance
    - Minimum 90 €
- ▶ Émission de lettres de garanties « Stand-by »
  - Etablissement de l'acte (par acte) 200 €
  - Avenant (pour chaque modification apportée à l'acte d'origine) 60 €
  - Commission d'intervention en cas de mise en jeu 0,25 %
    - Minimum 370 €
- ▶ Réception de lettres de garanties « Stand-by »
  - Notification de la lettre (par lettre) 80 €
  - Avenant (pour chaque modification présentée par notification « accord » ou « refus ») 60 €
  - Commission d'intervention en cas de mise en jeu 1/8 %
    - Minimum 320 €

## SERVICES PATRIMONIAUX

- ▶ Étude thématique 500 €
- ▶ Étude complète 1 500 €

## ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

La Bami en sa qualité d'intermédiaire d'assurance, dûment enregistrée à l'orias sous le numéro 07027706, peut vous proposer, via ses partenaires, une large gamme de produits d'assurances et de prévoyance.



Votre conseiller est votre interlocuteur privilégié pour fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte et/ou répondre à toutes autres interrogations et éventuelles réclamations. Votre agence s'efforcera de trouver une solution.

En cas de réclamation, vous devrez contacter votre agence. Le service compétent étudiera votre demande et vous répondra dans un délai maximum de deux mois.

S'il s'agit d'un différend relatif à un service de paiement, ce délai est ramené à quinze jours ouvrables. Dans des situations exceptionnelles, si aucune réponse ne peut être donnée dans ce délai de quinze jours pour des raisons échappant au contrôle de la Banque, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant clairement le délai complémentaire nécessaire pour répondre à la réclamation et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive, qui ne pourra pas dépasser trente-cinq jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si une difficulté demeurait, le Service Réclamation est à votre disposition pour tenter de la résoudre.

**Service Réclamation - Direction Générale**  
76 avenue du 8 mai 1945  
64100 Bayonne



**Contactez**  
votre conseiller  
en agence



**Connectez-vous**  
à notre site internet  
[www.bami.fr](http://www.bami.fr)



**Connectez-vous**  
sur votre mobile



**LA BANQUE  
QUI EST NÉE ICI**

### Banque Michel Inchauspé - Bami

Maison fondée en 1887 - Société anonyme à Conseil d'Administration au capital de 35.666.120,39 euros  
R.C.S Bayonne 312 214 315 - Siège social : 76 avenue du 8 mai 1945 - 64100 Bayonne

Établissement de Crédit agréé par l'ACPR et Société de Courtage d'Assurance (n° ORIAS 07 027 706) - [www.bami.fr](http://www.bami.fr) - Tél : 05 59 22 60 00



**Siège social  
BAYONNE**

76 avenue du 8 mai 1945  
64100 Bayonne  
05 59 22 60 00  
agence.centrale@bami.fr

**ST-JEAN-PIED-DE-PORT**

11, place Floquet  
64220 Saint-Jean-Pied-de-Port  
05 59 37 99 20  
agence.stjean@bami.fr

**BIARRITZ**

1, place Clemenceau  
64200 Biarritz  
05 59 22 40 40  
agence.biarritz@bami.fr

**ST-PALAIS**

2, rue Thiers  
64120 Saint-Palais  
05 59 65 99 45  
agence.stpalais@bami.fr

**LOURDES**

3, place Marcadal  
65100 Lourdes  
05 62 94 57 91  
agence.lourdes@bami.fr

**DAX**

Promenade des Remparts  
40100 Dax  
05 58 90 47 20  
agence.dax@bami.fr

**MAULÉON**

80, rue Victor Hugo  
64130 Mauléon  
05 59 28 03 80  
agence.mauleon@bami.fr

**PAU**

16, place Georges Clemenceau  
64000 Pau  
05 59 27 28 11  
agence.pau@bami.fr



[www.bami.fr](http://www.bami.fr)

**CAMBO**

44, allée Edmond Rostand  
64250 Cambo-Les-Bains  
05 59 29 31 64  
agence.cambo@bami.fr

**OLORON**

12, rue Despouirins  
64400 Oloron-Sainte-Marie  
05 59 39 91 79  
agence.oloron@bami.fr

**ST-JEAN-DE-LUZ**

48, Boulevard Victor Hugo  
64500 St-Jean-de-Luz  
05 59 08 00 20  
agence.stjeanluz@bami.fr

**BÉHOBIE**

Pont International - RN10  
64700 Béhobie  
05 59 20 68 95  
agence.behobie@bami.fr

**BORDEAUX**

4, rue Michel Montaigne  
33000 Bordeaux  
05 56 79 23 23  
agence.bordeaux@bami.fr